

PÔLE FEMME, MÈRE ET ENFANT

Gynécologie et Obstétrique

Chef de pôle : Dr. Sylvie LAMOUREUX-TOTH

Cadre supérieur de santé du pôle : Mme Sandy DUVAL

Chef de service : Dr. PETIT-JEAN Lucile

Cadres de santé du service :

- Mme DELANLSSAYS Marie-Hélène
- Mme LE BALLAIS Emilie
- Mme RODRIGUEZ Laetitia
- Mme ROUVEYROL Véronique

Contacter le service

Secrétariat Prise RDV Consultations externes

Tél. : 04 32 75 36 35

Fax : 04 32 75 36 33

Urgences Maternité

Tél. : 04 32 75 91 91

Consultations Sages-femmes

Tél. : 04 32 75 36 43

Secrétariat

Tél. : 04 32 75 94 00

Fax : 04 32 75 94 02

Localisation

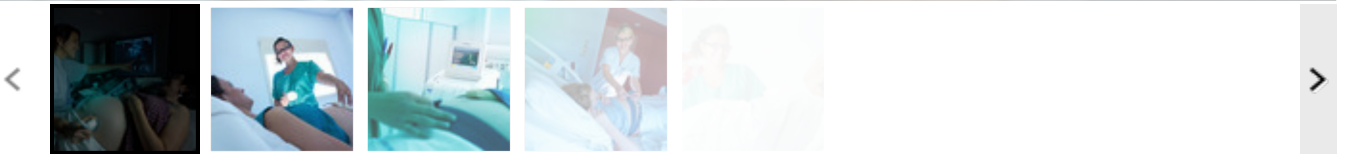
Zone D __

 **PRENDRE RENDEZ-VOUS** 



Consultations de gynécologie-obstétrique

CH Avignon - Gilles Lougassi



Activités

Consultations gynécologiques et obstétricales

Localisation : Zone C Rez-de-chaussée

Locaux :

- > 7 salles d'examens et de consultations médicales
- > 2 salles de monitoring pour le suivi des grossesses à risque
- > 1 salle de préparation à la naissance
- > 1 plateau d'imagerie échographique comprenant deux salles
- > 1 centre de planification familiale

Activité :

- > Préparation à la naissance
- > Consultations prénatales du premier trimestre de la grossesse et dépistage des grossesses à risques
- > Consultations à partir du 8^{ème} mois par un gynécologue-obstétricien
- > Consultation prénatale du 9^{ème} mois par les gynécologues-obstétriciens ou les sages-femmes
- > Suivi des grossesses à risques
- > Accompagnement de fin de grossesse avec une sage-femme diplômée en acupuncture
- > Centre de planification avec information et prise en charge des problèmes de couple, de la contraception, des

grossesses non désirées

- > Entretien avec l'assistante sociale
- > Consultations de gynécologie médicale et chirurgicale
- > Consultations spécialisées de cancérologie gynécologique

Bloc obstétrical et urgences gynécologiques et obstétricales

Localisation : le service des urgences est situé au premier étage de la zone D, accessible directement à partir de l'accueil des urgences pédiatriques par une passerelle.

Locaux :

- > 1 accueil gynécologique et obstétrical composé de 3 salles d'examen et de 2 salles de surveillance
- > 3 salles de pré-travail avec toilettes et douches individuelles
- > 6 salles d'accouchement dont une salle dite « nature » (avec baignoire et suspensions)
- > 1 bloc opératoire comprenant 2 salles et 1 salle de réveil équipée de 4 postes de réveil

Activité :

- > Accueil et prise en charge des femmes enceintes et des urgences gynécologiques
- > Suivi du travail
- > Réalisation des accouchements
- > Réalisation des césariennes
- > Réalisation des amniocentèses et des biopsies de trophoblaste

Service de gynécologie et d'obstétrique

Localisation : Zone D 4^{ème} étage

Locaux :

- > 67 lits d'hospitalisation répartis en 3 secteurs
 - Secteur 1 composé de 21 lits de suites de couches dont 4 chambres de lits « kangourou » : chambres 401 à 421
 - Secteur 2 composé de 22 lits de suites de couches : chambres 422 à 441
 - Secteur 3 composé de 15 lits de suivi de grossesses pathologiques : chambres 442 à 457 et de 9 lits de gynécologie médicale et chirurgicale : chambres 458 à 466

Activité :

- > Prise en charge et surveillance des patientes venant d'accoucher
- > Prise en charge des nouveaux-nés nécessitant une surveillance spécifique en unité « kangourou »
- > Prise en charge et surveillance des grossesses pathologiques relevant d'un niveau 2B (menace d'accouchement prématuré, rupture prématurée des membranes, diabète, hypertension artérielle, retard de croissance intra utérin, grossesses multiples...)
- > Prise en charge des interruptions médicales de grossesse
- > Prise en charge des pathologies gynécologiques, médicales et chirurgicales : traitement endoscopique des hémorragies gynécologiques, traitement endoscopique et chirurgical des fibromes utérins, des polypes, des kystes de l'ovaire, des infections des trompes, des désordres de la statique pelvienne de l'incontinence urinaire
- > Prise en charge de la cancérologie du sein et du pelvis

A chaque consultation ou hospitalisation se munir de votre :
carte vitale, carte de mutuelle et impérativement de votre carte d'identité ou passeport.
De votre dossier médical complet !!

Ainsi que de votre carte de groupe sanguin, de vos résultats de laboratoire (entre autre le triple test), de vos échographies, du courrier de votre médecin ou de la sage-femme qui vous a suivi.

Spécialités

- > Consultations de gynécologie médicale, chirurgicale et de cancérologie gynécologique
- > Échographies gynécologiques et obstétricales
- > Urgences gynécologiques et obstétricales
- > Chirurgie gynécologique
- > Hospitalisation de surveillance de grossesse à risques
- > Consultations obstétricales de suivi de grossesse
- > Planification familiale
- > Accouchement
- > Hospitalisation de gynécologie
- > Hospitalisation de suites de couches et lits kangourou.

Equipe médicale et d'encadrement

- > Dr. Catherine BADEL
- > Dr. Delphine DESEINE
- > Dr. Emilie GARCIN
- > Dr. Florence HUGELE
- > Dr. Didier LEPREUX
- > Dr. Francois LUNEAU
- > Dr. Julia MAILLE
- > Dr. Perrine MAZET
- > Dr. Valérie SEBAHOUN
- > Dr. Jean-Yves COL
- > Dr. Abdeljalil EL BOUAZZAOU
- > Dr. Ludivine GRONDIN
- > Dr. Kamilia KELLOU
- > Dr. Laurène LUGANS
- > Dr. Frédéric M BELOLO
- > Dr. Ramona MATUSOIU
- > Dr. Lucile PETIT-JEAN
- > Dr. Marion VALLEJO

Équipe pluridisciplinaire

- > Les sages-femmes
- > En service de gynécologie et obstétrique (secteurs 1, 2 et 3)
 - 3 sages-femmes le jour
 - 3 sages-femmes la nuit
- > Au bloc obstétrical et aux urgences
 - 4 sages-femmes le jour
 - 4 sages-femmes la nuit
- > Aux consultations de l'hôpital de jour
 - 4 sages-femmes
- > Les puéricultrices
- > En service de maternité (secteurs 1, et 2)
 - 3 puéricultrices le jour
 - 2 puéricultrices la nuit
- > Les auxiliaires mère-enfant
- > En service de maternité (secteurs 1, et 2)
 - 6 auxiliaires mère-enfant le jour
 - 2 auxiliaires mère-enfant la nuit
- > Les aides-soignantes
- > En service de gynécologie et obstétrique (secteur 3)

- 2 aide-soignantes le jour
- > Au bloc obstétrical et aux urgences
 - 4 aide-soignantes le jour
 - 4 aide-soignantes la nuit
- > Les infirmières
- > En service de gynécologie et obstétrique (secteur 3)
 - 1 infirmière le jour
 - 1 infirmière la nuit
- > Les infirmiers anesthésistes
- > Au bloc obstétrical
 - 2 infirmiers anesthésistes le jour (un en 12h et un en 8h)
 - 1 infirmier anesthésiste la nuit
- > Les agents des services hospitaliers
- > En service de gynécologie et obstétrique (secteurs 1, 2 et 3)
 - 6 agents des services hospitaliers le jour
- > Au bloc obstétrical et aux urgences
 - 4 agents des services hospitaliers le jour
- > Aux consultations de gynécologie et obstétrique
 - 1 agent des services hospitalier le jour
- > Les brancardiers
- > Les secrétaires
- > En service de gynécologie et obstétrique (secteurs 1, 2 et 3)
 - 4 secrétaires
- > Aux consultations de gynécologie et obstétrique
 - 5 secrétaires
- > Les assistantes sociales
- > Les psychologues
- > Les conseillères conjugales et familiales
- > Les autres intervenants
 - Diabétologues
 - Chirurgiens infantiles
 - Orthopédistes
 - Acupuncteurs
 - Psychiatres
 - Diététiciens
 - Kinésithérapeutes
 - Infirmière coordinatrice ESCO
 - Psychomotricienne
 - Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA)
- > Les intervenants extérieurs
 - La Protection maternelle Infantile (PMI)
 - Les agents de la sécurité sociale (dispositif PRADO)

Consultations

A chaque consultation ou hospitalisation se munir de votre : Carte vitale, carte mutuelle et impérativement de votre carte d'identité ou passeport. De votre Dossier médical complet !! Ainsi que de votre Carte de groupe sanguin, de vos Résultats de laboratoire (entre autre le triple test), de vos Échographies, du courrier de votre médecin ou de la sage-femme qui vous a suivi.

Votre séjour

Bloc Maternité

Vous (ou votre accompagnant) devez faire votre admission auprès de l'accueil des urgences pédiatriques muni de votre carte vitale, de votre carte de mutuelle et impérativement de votre carte d'identité.

Vous accédez par la passerelle aux urgences gynécologiques et obstétricales. Veuillez sonner à l'entrée.

Les bagages volumineux ne sont pas autorisés dans le bloc obstétrical, veuillez les laisser dans votre véhicule. Pensez à vous munir dans un sac à part du nécessaire pour la naissance (slip et vaporisateur d'eau pour la maman, et tenue de naissance de l'enfant comprenant un body, une brassière, un pyjama, un bonnet et des chaussettes ou chaussons).

Une seule personne « désignée » par la maman est autorisée à entrer en salle de naissance et à assister la future maman (pas d'échange possible).

En service de surveillance des grossesses et en Maternité

- > Préparez votre trousseau et celui de votre bébé

Pour la maman :

- > Tenues confortables
- > Slips jetables en filet
- > Serviettes hygiéniques
- > Pantoufles
- > Nécessaire de toilette (savon, shampoing, brosse à dents, dentifrice...)
- > Serviettes de toilette
- > Boite de mouchoirs
- > 1 stylo + papier
- > Réveil ou montre
- > Coussin d'allaitement ou oreiller
- > Pour les mamans qui allaitent : tenue adaptée avec ouverture poitrine facile, soutien-gorge d'allaitement

Prévoir une petite trousse pour la salle d'accouchement contenant :

- > 1 brumisateuse d'eau
- > 1 slip jetable en filet
- > des vêtements de naissance propres (body, brassière, pyjama, chaussettes, bonnet)

Pour le bébé :

- > 4 brassières en laine + 2 bonnets
- > 6 bodys + 6 pyjamas
- > 6 paires chaussons ou chaussettes
- > 6 bavoirs
- > 2 sorties de bain
- > 1 flacon de liniment
- > 1 paquet de carrés de coton
- > 1 brosse à cheveux/peigne
- > 1 savon sans paraben
- > 1 paquet de couches
- > 1 petit plaid
- > 1 turbulette
- > 3 serviettes éponges ou molletons

Accueil

En secteurs 1 et 2 de la maternité : votre accueil ainsi que celui de votre enfant en service de gynécologie-obstétrique est réalisé par les sages-femmes, les auxiliaires mère-enfant et les puéricultrices des secteurs 1 et 2 de maternité.

En secteur 3, service de surveillance des grossesses : votre accueil est effectué par des sages-femmes, des infirmier(e)s et des aide-soignant(e)s.

Ces professionnels assureront la surveillance et les soins apportés à vous et à votre enfant tout au long de votre séjour.

Les soins dans notre hôpital public sont dispensés indifféremment par des professionnels de santé féminin et masculin.

Un livret d'accueil et un questionnaire d'appréciation du service vous seront remis lors de votre admission. Vos suggestions sont les bienvenues et nous permettent de maintenir et d'améliorer la qualité de la prise en charge.

Présence médicale

Les médecins gynécologues-obstétriciens, les pédiatres et les anesthésistes réanimateurs sont présents 24h/24 pour assurer votre surveillance et celle de votre enfant.

- > Secteur Kangourou

Depuis le mois de mars 2014, un secteur de 4 lits « kangourou » accueille des enfants auparavant hospitalisés en service de néonatalogie : ce dernier concerne des enfants de faible poids de naissance, des prématurés, des bébés ayant des difficultés alimentaires ou bien nécessitant une surveillance et des soins particuliers.

Ceci afin d'éviter la séparation de la maman et de son bébé après la naissance, lorsque cela est possible.

- > Accompagnement et soins en maternité

Dans le service des grossesses à risques : une sage-femme et une aide-soignante sont présentes pour assurer votre prise en charge.

L'équipe médicale et soignante se réunit tous les matins en staff afin d'évoquer chaque dossier et prendre les décisions nécessaires.

Tous les matins, le médecin référent du service effectue avec la sage-femme et l'interne une visite des patientes hospitalisées dans le service. C'est l'occasion de faire un point avec vous sur l'évolution de votre état de santé et celle de votre enfant.

- > En suites de couches

Une sage-femme, une puéricultrice et une auxiliaire mère-enfant prennent soin de votre santé et de celle de votre enfant 24h/24. Nous mettons toutes nos compétences et notre expérience à votre service pour vous accompagner et favoriser le lien mère-enfant.

Une attention toute particulière est consacrée à la mise en place de l'allaitement maternel (mise à disposition d'un livret sur l'allaitement maternel si vous avez ce projet), et les soins au nouveau-né (toilette, alimentation) entre autres.

Durant son séjour à la maternité, votre enfant bénéficie du test de Guthrie à son 3^{ème} jour de vie. Il s'agit d'un prélèvement de sang permettant de dépister certaines maladies génétiques.

Un dépistage de la surdité est également réalisé.

Vous pouvez être amenée à rencontrer d'autres professionnels intervenant auprès de vous et de votre bébé : médecins de différents spécialités (diabétologue, chirurgien infantile, orthopédiste, psychiatre, acupuncteur ...), infirmiers, assistantes sociales, diététiciennes, psychologues, kinésithérapeutes, psychomotricienne, conseillères conjugales et familiales, équipe de PMI, équipe ELSA, étudiants..., agents de la sécurité sociale (dispositif PRADO).

Une réunion de conseils pour votre retour à domicile est organisée par une sage-femme et une puéricultrice.

Déclaration de naissance

Dans les 3 jours qui suivent l'accouchement, il vous faudra déclarer la naissance de votre bébé à la Mairie d'Avignon.

A cette occasion, il vous sera délivré le carnet de santé ainsi que l'acte de naissance de l'enfant qu'il faudra remettre à la puéricultrice ou à la sage-femme qui s'occupent de vous.

Durée du séjour

Elle varie de 3 à 4 jours pour un accouchement normal, et de 4 à 5 jours pour une césarienne.

> Prestations

Chambres

Toutes les chambres sont individuelles à l'exception de 2 chambres doubles situées en secteur 2 des suites de couches.

Elles sont équipées d'une salle de bain avec douche à l'italienne et WC, d'un lit à commande électrique, d'un téléviseur, d'un espace bébé avec baignoire et table à langer (sauf en secteur 3).

Le forfait journalier est de 20 euros par jour - Forfait de la chambre individuelle : 45 euros par jour.

Si vous bénéficiez de la CMU générale et/ou complémentaire ou dans le cadre d'une aide médicale d'état AME, nous ne pouvons pas vous facturer la chambre particulière. C'est pourquoi vous serez en priorité installée dans une chambre double.

Le Wifi est gratuit et disponible sur demande.

Ce sont les agents des services hospitaliers qui assurent l'entretien des locaux et de votre chambre tous les jours.

Repas

- > Le petit déjeuner est servi à partir de 8h.
- > Le déjeuner à partir de 12h.
- > Et le dîner à partir de 18h30.

Horaires des visites

- > Votre conjoint peut entrer dans le service à partir de 9.
- > Celui-ci pourra rester auprès de vous la nuit.
- > Le CH d'Avignon vous propose un forfait « nuitée » comprenant la nuit en fauteuil et le petit déjeuner. Des lits accompagnants peuvent être attribués en fonction des disponibilités. Ce lit sera rangé le matin dès 9h et ne constitue en aucun cas un droit ou une obligation. Nous vous rappelons qu'une tenue correcte est exigée par respect envers le

personnel et les autres patientes.

Toutes les autres visites sont autorisées de 14h à 20h. Les visites sont interdites pour les mineurs de moins de 15 ans à l'exception de la fratrie du nouveau-né sous réserve que celle-ci ne soit pas malade.

En période d'épidémie de bronchiolite, les visites sont autorisées uniquement pour le conjoint et la fratrie. Le port du masque ainsi que la désinfection des mains de manière systématique se fait dès l'entrée du service où le nécessaire est à votre disposition.

En service de Gynécologie

Accueil

Votre accueil est réalisé par des infirmier(e)s et des aide-soignant(e)s.

Ces professionnel(le)s assureront votre surveillance et vos soins tout au long de votre séjour.

Les soins dans notre hôpital public sont dispensés indifféremment par des professionnels de santé féminin et masculin.

Un livret d'accueil et un questionnaire d'appréciation du service vous seront remis lors de votre admission. Vos suggestions sont les bienvenues et nous permettent de maintenir et d'améliorer la qualité de la prise en charge.

Présence médicale

Les médecins gynécologues-obstétriciens et les anesthésistes réanimateurs sont présents 24h/24.

Accompagnement et soins en service de gynécologie

Un(e) infirmière(e) et une aide-soignant(e) sont présent(e)s pour assurer votre prise en charge.

L'équipe médicale et soignante se réunit tous les matins en staff afin d'évoquer chaque dossier et prendre les décisions nécessaires.

Tous les matins, le médecin référent du service effectue avec l'infirmier(e) et l'interne une visite des patientes hospitalisées. C'est l'occasion de faire un point avec vous sur l'évolution de votre état de santé.

Vous pouvez être amenée à rencontrer d'autres professionnels: médecins de différentes spécialités (diabétologue, chirurgiens, psychiatre, acupuncteur...), infirmier(e) de l'équipe ESCO, assistant(e)s sociales, diététicien(ne)s, psychologues, kinésithérapeutes, conseiller(e)s conjugales et familiales, équipe ELSA, étudiants...

Durée du séjour

En service de gynécologie celui-ci est variable en fonction de la pathologie. En cas de pathologie lourde ou d'isolement familial un relais en maison de convalescence peut vous être proposé.

> Prestations

Chambres

Toutes les chambres sont individuelles. Elles sont équipées d'une salle de bain avec douche à l'italienne et WC, d'un lit à commande électrique, d'un téléviseur.

Le forfait journalier est de 20 euros par jour - Forfait de la chambre individuelle : 45 euros par jour.

Le Wifi est gratuit et disponible sur demande.

Ce sont les agents de service hospitalier qui assurent l'entretien des locaux et de votre chambre tous les jours.

Repas

- > Le petit déjeuner est servi à partir de 8h.
- > Le déjeuner à partir de 12h.
- > Et le dîner à partir de 18h30.

Horaires de visites

- > Votre conjoint peut entrer dans le service à partir de 9h. Celui-ci pourra rester auprès de vous la nuit.
- > Le CH d'Avignon vous propose un forfait « nuitée » comprenant la nuit en fauteuil et le petit déjeuner. Des lits accompagnants peuvent être attribués en fonction des disponibilités. Ce lit sera rangé le matin dès 9h et ne constitue en aucun cas un droit ou une obligation. Nous vous rappelons qu'une tenue correcte est exigée par respect envers le personnel et les autres malades.

Toutes les autres visites sont autorisées de 14h à 20h.
Les visites sont interdites pour les mineurs de moins de 15 ans à l'exception de vos propres enfants.

Votre sortie

Maternité

Le jour de la sortie

Le jour de votre sortie, vous serez vue par une sage-femme et votre enfant sera examiné par un pédiatre.

Les ordonnances de sortie et le carnet de santé vous seront remis à ce moment là. Un suivi par les professionnels de PMI pourra vous être proposé.

Vous pouvez bénéficier également d'un accompagnement à domicile par une sage-femme libérale (liste disponible en maternité).

En service de Gynécologie

Le jour de la sortie

Le médecin du service vous remettra vos ordonnances de sortie ainsi que votre rendez-vous de consultation de contrôle. Notre équipe vous accompagnera dans la préparation de votre retour à domicile.

Savoir-faire

- > [Méthode Kangourou](#) 

 TÉLÉCHARGER



contact@ch-avignon.fr

Votre